



LA CHAUX/DE/FONDS

MÉTROPOLE HORLOGÈRE
UHRENMETROPOLE
METROPOLI OROLOGIERA
WATCHMAKING METROPOLIS

Législature 2012-2016

Séance constitutive du Conseil général

Jeudi 21 juin 2012 à 19h30

Salle du Conseil général, Hôtel-de-Ville

Procès-verbal

Présidence : M. Charles-André Favre (POP), puis M. Pierre-Yves Blanc (Verts)

Trente-sept Conseillères générales et Conseillers généraux sont présent(e)s.

Présent(e)s : Babey Katia, Belo Maria, Blanc Pierre-Yves, Blum Sarah, Borel Pierre-Alain, Bühler Pascal, Caglar Nurhan, Camarda Valérie, Chantraine Hugues, Chollet Clarence, Curty René, Duding Laurent, Erard Monique, Favre Andy, Favre Charles-André, Gagnebin Monique, Gressot Julien, Hainard Frédéric, Herrmann Brand Laure-Anne, Hess Michel, Huguenin-Elie Théo, Imeri Shaip, Jemmely Josiane, Kitsos Philippe, Locatelli Silvia, Monard Anne, Morel Yves, Morel Sylvia, Musy Daniel, Rappan Yannick, Robert-Nicoud Florian, Schafroth Marc, Strub Yves, Ummel Christophe, Vurucu Inan, Wenger Fabien, Ziegler Daniel

Excusé(e)s : Clerc Celia, Gazareth Pascale, Moser Claude-André, Stuedler Adrien.

Le Conseil communal siège *in corpore*:

Veya Jean-Pierre, Legrix Jean-Charles, Kurth Laurent, Monnard Pierre-André, Schallenberger Nathalie

Séance constitutive du Conseil général

Jeudi 21 juin 2012 à 19h30

à l'Hôtel de Ville

Ordre du jour

1. Allocution du président du Conseil communal
2. Mise en place du Bureau provisoire *
3. Allocution du doyen (M. Charles-André Favre, président provisoire)
4. Election du Bureau du Conseil général

(NB: les 4 membres du Bureau provisoire quittent leurs places et les membres du Bureau élus prennent leurs places ; dès ce moment le Conseil général peut se disposer dans la salle selon le plan définitif)

5. Discours du président ou de la présidente du Conseil général élu-e
6. Election des commissions

*Le Bureau provisoire sera constitué du doyen d'âge (Charles-André Favre, président) et des trois plus jeunes élus (Adrien Steudler, secrétaire ; Andy Favre et Julien Gressot, scrutateurs). A l'issue de la séance, le nouveau président du Conseil général invitera l'assemblée à une réception organisée par son parti. A cette occasion, comme le veut la tradition, les groupes seront appelés à prononcer des allocutions en l'honneur du nouveau premier citoyen de la ville.

Salle du Conseil général, Séance du 21 juin 2012

Ouverture de la séance
Disposition provisoire

	Charles-André Favre président provisoire	Sébastien Varrin vice-chancelier
--	--	--

Presse

CONSEIL COMMUNAL

preneur de
son

Adrien Steudler
secrétaire

Andy Favre
Julien Gressot
scrutateurs

Pour l'ouverture de la séance, jusqu'à la désignation du Bureau du Conseil général, aucune disposition particulière n'est prévue.

Les membres du Conseil général sont néanmoins priés de s'installer, dans la mesure du possible, par groupes, et dans une disposition proche de celle arrêtée pour la suite de la législature.

Salle du Conseil général
Législature 2012-2016

Bureau du Conseil général		
2 ^e et 1 ^{er} vice-président-e-s (PLR-POP)	président-e (Verts)	vice-chancelier Sébastien Varrin

Presse

CONSEIL COMMUNAL

Preneur
de son

1^{er} et 2^e
secrétaires
(PS-PS)

scruteurs/
trices
(PS-UDC)

PLR | PLR | PLR | PLR | PLR | PLR

PS | PS | PS | PS | PS | PS

UDC | UDC | UDC | UDC | UDC |

PS | PS | PS | POP | POP | POP

NPL | NPL | | Verts | Verts | Verts

Verts | Verts | Verts | POP | POP | POP

Conseil général

PS	12 sièges
PLR	7 sièges
POP	7 sièges
Les Verts	7 sièges
UDC	6 sièges
NPL	2 sièges

Bureau du Conseil général

PS	3 sièges
PLR	1 siège
POP	1 siège
Les Verts	1 siège
UDC	1 siège

M. Jean-Pierre Veya, président du Conseil communal (Affaires culturelles, Sports et Jeunesse) : Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux, Madame la conseillère communale, Messieurs les conseillers communaux, j'ai l'honneur ce soir, et pour la seconde fois en tant que président du Conseil communal, d'ouvrir cette séance constitutive de la législature 2012 – 2016.

Je dois vous signaler que M. Laurent Kurth nous rejoindra dès que possible. Il aura un léger retard puisqu'il a été chargé de représenter la Ville à l'occasion de la soirée officielle de la célébration du centenaire de la Maison blanche.

Formellement, je constate que cette séance a été régulièrement convoquée et je dois vous informer que le vice-chancelier tient à votre disposition :

- ~ les procès verbaux des élections communales ;
- ~ les procès verbaux de la commission de répartition ;
- ~ la Feuille officielle contenant le résultat des élections ;
- ~ les arrêtés du Conseil communal validant les élections du Conseil général et du Conseil communal ;
- ~ ainsi que les arrêtés proclamant élus conseillers généraux Mesdames Monique Gagnebin, Celia Clerc et Nurhan Caglar ainsi que Messieurs Julien Gressot, Florian Robert-Nicoud et René Curty en remplacement des cinq membres du Conseil communal élus et de Mme Clerc conseillère générale démissionnaire.

En préambule j'aimerais remercier vivement et chaleureusement mon collègue Pierre-André Monnard qui a assumé la présidence de notre Ville pendant cette année préélectorale. Il a parfaitement rempli sa mission et, grâce aux qualités qui sont les siennes, a su entretenir le bel état d'esprit qui règne au sein de votre exécutif. Compte tenu des circonstances, il a même bénéficié d'un bonus, puisque sa présidence a été prolongée d'une dizaine de jours, mais... mais... il a bien fallu qu'il se résigne à passer la main ce matin. Dire aussi à mes collègues réélus le plaisir qui est le mien de poursuivre avec eux le travail entamé ces dernières années.

C'est avec plaisir également que j'accueille ce soir, au nom du Conseil communal, notre nouvelle collègue Nathalie Schallenberger, car je sais qu'elle aura à cœur d'apporter ses compétences, ses éclairages, dans un état d'esprit ouvert et constructif, à ce véritable travail d'équipe qu'est, et que doit rester, celui d'un exécutif.

Enfin j'aimerais que chacune et chacun puisse avoir une pensée pour Annie Clerc, conseillère communale sortante, dont le travail et l'engagement ont été sans failles durant les deux années où elle a portée cette charge. Qu'elle soit remerciée pour le temps et les sacrifices qu'elle a consentis afin de se mettre au service de la collectivité publique. Le Conseil

communal lui adresse ses meilleurs vœux pour son avenir et lui adresse également un message d'amitié.

Pendant quatre ans, comme conseillères générales et conseillers généraux, vous aurez à décider au nom de celles et ceux qui vous ont élus, vous aurez à accompagner le Conseil communal dans sa gestion. Vous aurez aussi à rendre compte de vos décisions. Que vous soyez élu ou réélu, je tiens à vous remercier pour le temps que vous consacrez et que vous allez consacrer encore à la collectivité. Cet engagement de milice, pilier du fonctionnement de notre démocratie, vous avez accepté de l'exercer au sein du législatif. La plupart d'entre vous l'exerçaient déjà, et l'exercent encore, en étant actif dans la vie politique et associative de notre cité. C'est grâce à cela que le lien entre la population et ses autorités peut, et doit, exister.

Durant la précédente législature plus de la moitié des membres du Conseil général ont été remplacés. Plusieurs partis ont épuisé la liste des viennent-ensuite et le Conseil communal a même dû proclamer élus des conseillers généraux qui ne figuraient pas sur les listes électorales. Cet état de fait inquiète l'Exécutif, comme l'inquiète d'ailleurs le taux de participation aux dernières élections communales. Cet état de fait doit interpeller les nouveaux élus que vous êtes. Le travail que nous devons faire ensemble, qu'il s'agisse de la gestion de notre ville, de la définition des priorités politiques et des orientations stratégiques que nous souhaitons concrétiser, nécessite une certaine stabilité institutionnelle. Une intention, un projet ne tombe pas "un beau jour" du ciel. Il est construit dans la durée, sous votre impulsion ou celle du Conseil communal ou encore à la demande des citoyens. Il doit être examiné et débattu dans diverses commissions avant d'être soumis à votre Autorité. Cette durée, nécessaire au processus de maturation tant politique que technique des projets, implique de la part des élus un suivi constant. Or, un important renouvellement au sein du Conseil général durant une législature est de nature à perturber ce processus. Il est aussi de nature à mettre en péril la cohérence des actions entreprises par la Ville si une grande partie des élus ne sont plus les mêmes tout au long de la législature. Le Conseil communal espère donc que le "turn-over" sera moins important lors de la législature qui s'ouvre aujourd'hui.

Durant la législature qui nous attend nous aurons ensemble à affronter des défis importants, parfois majeurs, pour notre Ville et notre région :

- ~ Le premier, et certainement le plus important depuis quelques décennies et pour les décennies à venir, est le RER neuchâtelois. Le 23 septembre le peuple neuchâtelois a rendez-vous avec son histoire, un rendez-vous aussi important que celui qui, il y a plus d'un siècle, a permis de doter notre canton de la ligne ferroviaire Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds – Le Locle. Vous le savez, un large comité de soutien, présidé par M. Alain Ribaux, conseiller national et conseiller communal à

Neuchâtel, a vu le jour récemment. Il regroupe des gens de l'Est et de l'Ouest, du Bas et du Haut, du Travers et du Ruz, du Sport et de la Culture, du monde économique et politique et la campagne peut enfin commencer ! S'il est UN projet qui doit recevoir le qualificatif d'indispensable c'est bien celui-ci. Le Conseil communal espère que c'est un large "Oui" qui sera déposé dans les urnes et il appelle tous les élus de cette ville à soutenir le RER neuchâtelois.

- ~ La H20 a enfin été intégrée au réseau des routes nationales et ainsi les contournements routiers des Villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds pourront entrer dans leur phase de réalisation ;
- ~ Nous devons poursuivre et intensifier les processus de collaborations, de rapprochement, initiés dans le cadre du RUN et au sein de l'ACN, aussi bien avec les Villes du Locle et de Neuchâtel qu'avec l'Etat. Dans ce cadre, les communes devront veiller à redéfinir leur rôle vis-à-vis de l'Etat, à défendre ce qui doit rester du domaine de la politique de proximité ;
- ~ Nous devons prêter une attention extrêmement soutenue aux mutations en cascades en cours dans le domaine fiscal :
 - Modification profonde de l'imposition des personnes morales avec des effets très contrastés entre les régions ;
 - Entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'imposition des personnes physiques ;
 - Modification de la péréquation financière intercommunale ;
 - Et... travaux de désenchevêtrement.
- ~ Il s'agira de poursuivre dans ce contexte mouvant la consolidation de nos finances afin de pouvoir consentir les investissements nécessaires au maintien des infrastructures et, ce faisant, de la très belle qualité de vie que nous pouvons offrir. Cette consolidation financière doit également permettre de pérenniser et de développer les prestations dont la population a besoin, notamment dans le domaine de l'accueil parascolaire ;
- ~ Il y a quatre ans, lors de cette même séance constitutive, je vous faisais part de ce qui suit : "Le Conseil communal devra rester extrêmement attentif à l'avenir de l'hôpital de notre Ville qui, en plus des grands enjeux liés à la répartition des missions et à sa rénovation, est confronté aujourd'hui à une forme de démantèlement sournois. Quand bien même les travaux de réhabilitation de la plateforme médico-technique devraient débiter cet été." Fin de citation ! Vous le constaterez par vous-même cette phrase est malheureusement restée complètement d'actualité comme est

restée l'extrême attention du Conseil communal sur ce dossier, avec l'appui du groupe interpartis que vous connaissez.

Et, vous l'aurez compris, la liste n'est évidemment pas complète, elle se nourrira également des propositions que vous ferez et de celles que le Conseil communal vous soumettra.

Lors de la précédente législature c'est au fil de presque 200 séances (199 exactement) que l'Exécutif a traité les affaires courantes, construit les budgets et approuvé les comptes, formulé et suivi le programme de législature, étudié et validé les rapports qui vous sont soumis. Soit 200 journées passées ensemble et cela sans compter les moments partagés durant les 48 séances du Conseil général et lors des représentations officielles. Durant ma période de présidence du Conseil communal je veillerai à préserver le respect mutuel, la qualité de l'écoute et de l'échange, et, disons-le, l'amitié qui prévaut au sein de l'Exécutif. Cet état d'esprit est une des conditions du succès qui permettra à cette Ville de poursuivre son évolution, une des conditions qui permettra de développer des projets utiles et nécessaires à toutes et à tous, une des conditions qui permettra de développer des projets utiles et nécessaires à toutes et à tous, une des conditions qui permettra à cette ville de dessiner et de décider de son avenir.

J'abuse encore de votre attention pour vous donner quelques informations brèves :

- ~ Vous avez trouvé sur vos pupitres l'initiative populaire cantonale "Pour le droit d'initiative et de référendum aux communes" lancée par l'Association des communes neuchâteloises. Le Conseil communal, qui soutient cette démarche, vous prie de bien vouloir signer et faire signer ce texte. Des formulaires vierges sont également disponibles sur le site Internet de l'ACN ;
- ~ A propos de site Internet, je vous signale que le nouveau site de la Ville est en ligne depuis aujourd'hui midi ! Je tiens à remercier, au nom du Conseil communal, l'ensemble des services qui ont dû fournir un gros travail ces dernières semaines pour, enfin, finaliser ce projet. Nos remerciements vont en particulier à M. Umiglia et à l'équipe de la communication.
- ~ Enfin, je vous rappelle également, ou je l'apprends aux nouveaux élus, que la tradition veut que les Autorités défilent avec les enfants à l'occasion du Cortège des promotions. Celui-ci, placé sous le signe de Le Corbusier, se déroulera le samedi 30 juin. Le rendez-vous est fixé à 9h15 devant la quincaillerie Kaufmann.

Je vous remercie de votre bienveillante attention et conclus en espérant, et en m'engageant, au nom de mes collègues du Conseil communal,

à poursuivre le travail entamé ces dernières années au profit et pour le bien-être de cette Ville que nous aimons toutes et tous !

J'appelle donc maintenant le doyen de votre autorité, Charles-André Favre, à occuper provisoirement le siège présidentiel, ainsi que les benjamins, Laure-Anne Herrmann, Andy Favre et Julien Gressot à occuper respectivement les sièges de secrétaire et de scrutateurs afin que votre autorité puisse se constituer et commencer ses travaux.

Je vous remercie de votre attention.

M. Charles-André Favre, président provisoire, POP: A cette question profondément existentielle: qui suis-je, d'où viens-je, où vais-je ? le célèbre philosophe... et néanmoins humoriste Pierre Dac avait cette réponse définitive :

« Je suis moi, je viens de chez moi et j'y retourne ! »

En ce qui me concerne, je ne vais pas y aller tout de suite, car je compte bien jouir un peu de ce privilège éphémère, quasiment effet-père et même effet grand-père en ce qui me concerne, d'être pour un jour, que dis-je, pour un jour, pour une heure, voire un petit quart-d'heure votre président provisoire !

Pour commencer : une constatation réjouissante : aujourd'hui 21 juin tout spécialement, nous pouvons être et avoir l'été !

Et si dans les élus de cette salle je suis le plus vieux, c'est d'abord dû au fait que ma conception date de la fin de la dernière guerre, ainsi qu'on nomme 39-45. Et étant donné les incertitudes de cette période pour les jeunes mariés qu'étaient mes parents, je le ressens encore aujourd'hui comme un signe de confiance en l'avenir, expression que nous retrouverons plus tard. Et montagnon je suis, montagnon je reste !

L'âge de la retraite m'a fait entrer dans le troisième âge, alors que le fait de partager de bons moments avec mes petits-enfants me permet de vivre la fraîcheur de la découverte.

La vie au quotidien permet de partager les joies, ce qui semble aller de soi, mais permet également de partager les difficultés car ensemble on est plus fort !

Et mon état d'esprit est aujourd'hui assez proche de cette jolie expression trouvée récemment dans un journal : « Nettoyer sa place de pique-nique avant de s'en aller »

S'engager politiquement dans ce Conseil manifeste donc clairement pour moi la volonté que les voix des aînés puissent aussi se faire entendre, non comme celles d'un lobby, mais bien comme celles d'une composante de plus en plus importante dans notre société du fait de l'évolution de l'espérance de vie.

Au fait, si j'ai voulu aller du particulier au général, c'était en quelque sorte pour éviter la tirade de l'aîné, comme n'eût point dit Cyrano, ainsi que l'inévitable amalgame vieillesse-sagesse et tout le toutim !

Passons donc si vous le voulez bien à vous, à nous :

D'abord, soyez toutes et tous salué(e)s, membres du Conseil communal, du Conseil général, ainsi que toutes les personnes qui, du preneur de son à la secrétaire-rédactrice et aux membres de la Chancellerie, veillent à la conservation de nos débats, ainsi qu'au personnel du SDP qui assure notre sécurité. Un salut particulier à Mme Nathalie Schallenberger, nouvelle conseillère communale, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui prennent nouvellement ou reprennent fonction dans ce Conseil.

Mesdames, Messieurs, si nous sommes ici, je veux espérer que c'est pour défendre des idées, une vision de société, faire vivre notre démocratie à l'échelon local et régional, et pour le bien commun.

Alors que ferons-nous ensemble, durant ces quatre années, pour contribuer à améliorer la vie de nos concitoyens en veillant spécialement à assurer la dignité de chaque personne, surtout les plus faibles ?

Aurons-nous toujours la capacité, au moment de prendre des décisions, de garder à l'esprit la réalité du monde où nous vivons, alors que nous constatons bien que le flux permanent d'informations qui nous assailent et parfois nous agressent banalisent le malheur ?

En d'autres termes, serons-nous en accord avec l'idée-force « penser globalement-agir localement » et comment cela se traduira-t-il dans nos prises de décisions ?

Comme le constateront bientôt nos nouveaux collègues, chaque rapport du Conseil communal est depuis quelques années complété par plusieurs chapitres dont l'un concerne justement le développement durable. Voilà qui alimentera concrètement la réflexion !

Parlons maintenant un peu de représentation et de représentativité :

Nous sommes sans doute toutes et tous conscient(e)s que la loi nous autorise désormais à prendre valablement toutes les décisions qui sont de notre ressort. Il n'en demeure pas moins que nous représentons une part de population qui va en diminuant, et le constat est clair : si l'introduction du vote par correspondance a provoqué une embellie, ce ne fut que passer !

De ce point de vue, imaginer une nouvelle embellie avec le vote électronique est un leurre !

Autre constatation : le taux de participation - curieusement - est presque inversement proportionnel au nombre de pages de nos procès-verbaux de législation !

Mesdames et messieurs, si chaque page de notre mille-feuilles législatif avait un mètre de haut, la chaîne des législatures dépasserait la chaîne des Alpes bernoises ! A fin 2004, fin 2008, fin 2012 : à chaque fois

plus de 4600 pages, lors même que des chapitres importants ne figurent plus dans budget et comptes que par quelques lignes !

Force est donc de constater que même si lesdites pages comprennent aussi les rapports du Conseil communal, nous avons, nous, Conseil général, une propension certaine à la « logorrhitude », comme dirait Ségo-lène...

Cela étant, « ce qui se conçoit bien s'énonce simplement, et les mots pour le dire arrivent aisément » disait Boileau. Plus facile à dire qu'à faire, pour moi le premier ! Par ailleurs, le sentiment de redite est largement perceptible suivant les sujets traités. Mais parfois, plutôt que de l'agacement, c'est avec une certaine tendresse qu'on peut décrypter sensibilités et intentions.

Cette parenthèse étant refermée, un constat : il est indispensable pour la santé de notre démocratie locale que nous imaginions tous ensemble un, voire des modes de communication à même de susciter l'envie de partager au sein du corps électoral.

Il faut à ce titre saluer la démarche de démocratie participative initiée par le Conseil communal avec le succès que l'on sait concernant le projet de la place de la Gare et le quartier Le Corbusier.

Le contexte de transformation du Musée d'histoire est un peu différent, mais là aussi, l'union des forces a payé !

Si nous voulons être crédibles, nous devons être exemplaires ! Exerçons notre mandat avec assiduité, mais sans acidité ! Faisons de même dans les diverses commissions où nous siégeons, que ce soit ici ou pour représenter la Ville ou dans d'autres organismes.

Un seul exemple : lors de la dernière assemblée générale du Sivamo, en dehors des deux Conseillers communaux siégeant au titre de leur fonction, seuls deux délégués de notre Ville étaient présents. Et nous avons attendu un quart d'heure pour avoir le quorum !

Ceci montre à l'évidence que nous ne pouvons pas tout à la fois râler lorsque nous sommes dépossédés du pouvoir de décision par suite de regroupement et/ou changement de structure, comme dans le cas de Vitteos ou des TRN pour ne prendre que ces deux exemples, et ne pas assumer correctement notre rôle quand c'est possible.

Si nous, Conseil général, sommes convaincus de la nécessité des démarches de démocratie participative, nous devons avoir à cœur de faire vivre et d'en assumer et exercer le principe. Et nous avons en ce moment un chantier d'envergure, soit la préparation, l'information tous azimuts en vue de la votation du 23 septembre. Nous sommes tous concernés, et tous les partis représentés dans ce Conseil se sont associés dans une démarche commune, elle-même reliée au groupe cantonal « OUI au RER » Le temps de l'action est venu, alors allons-y !

Le RER est un BON projet, et le soutenir est une marque de confiance en l'avenir, non pas seulement celui de notre Ville, mais aussi celui de notre canton au travers du projet d'agglomération qui nous concerne au double titre des Montagnes neuchâtelaises et du Canton dans son ensemble.

En effet, si comme le montrent les analyses effectuées après réalisation d'un RER dans d'autres régions les changements sont assez spectaculaires en termes de choix de mobilité, de gains de temps, et bien entendu d'accessibilité à d'autres régions, alors les modifications engendrées par le RER neuchâtelais seront à notre échelle considérables !

Comme vous le savez, le Canton a décidé d'affecter trois zones au développement industriel : Marin, le plateau de Boudry et...et... le Crêt-du-Loche ! Il va sans dire que la concrétisation du RER va ainsi à terme rebrasser les cartes dans le domaine de l'emploi mais pas seulement : si les mandats de la commission temporaire de planification territoriale concernant un toilettage de règlement et des réflexions sur le « vivre ensemble », ils ambitionnent aussi d'élaborer quelques pistes de cogitation sur le développement de la Ville à l'horizon 30 ans. Et dans ce contexte, il y a fort à parier que le rapprochement des deux villes du haut s'invitera dans le débat !

Et l'emploi, madame ? Ben, pour tout vous dire, l'emploi va bien, jamais il ne s'est aussi bien porté depuis des décennies ! Du coup, notre situation générale s'améliore, et notre situation financière aussi !

Ceci devrait par exemple nous permettre d'améliorer au plus vite quelques points noirs, consistant en barrières architecturales, donc bien réelles. Au moment où les barrières virtuelles s'estompent avec la mise en service du nouveau site officiel de la Ville qui, soit dit en passant apparaît comme facile d'accès et agréable d'aspect (ça valait donc la peine d'attendre !) il nous semble de plus en plus indéfendable que les bâtiments publics ne soient eux que difficilement ou que partiellement accessibles à celles ou ceux dont la mobilité est réduite.

Or dans le cas précis du bâtiment où nous nous trouvons, des travaux importants ont été entrepris il y a quelques années en relation avec la cantonalisation de la police et la création du SDP. Les études pour l'installation d'un ascenseur ont alors été faites et chiffrées, mais le Conseil communal de l'époque n'a pas donné suite à cette dépense, estimée alors à 200-250000 francs.

Mesdames, Messieurs, nous, Conseil général, devrions faire en sorte qu'à la fin de cette nouvelle législature au plus tard, tous les bâtiments publics propriété de la Ville soient accessibles à chacune et chacun ! Nous y reviendrons donc ultérieurement...

Pour l'heure, je vais conclure. Je ne suis pas un fanatique de la citation à tout crin, mais je vais tout de même vous laisser trois belles pensées d'Edgar Morin, que voici :

« A force de sacrifier l'essentiel pour l'urgence, on finit par oublier l'urgence de l'essentiel »

« La démocratie est, en profondeur, l'organisation de la diversité »

Au final, celle que je préfère :

« Ce n'est pas parce que nous avons renoncé au meilleur des mondes qu'il nous faut renoncer à un monde meilleur. »

Et maintenant souvenez-vous : « je suis moi, je viens de chez moi et j'y retourne ! »

Mais pas avant que nous n'ayons mis en place le nouveau bureau du Conseil général !

Je vous remercie de votre attention.

Mme Laure-Anne Herrmann procède à l'appel nominal.

Election du bureau du Conseil général pour l'année 2012-2013

Président:	Pierre-Yves Blanc (Verts)
1 ^{er} vice-présidente:	Pascale Gazareth (POP)
2 ^e vice-présidente:	Sylvia Morel (PLR)
1 ^{ère} secrétaire:	Celia Clerc (PS)
2 ^e secrétaire:	Shaip Imeri (PS)
Scrutatrice:	Monique Gagnebin (PS)
Scrutateur:	Marc Schafroth (UDC)

Les propositions ci-dessus sont acceptées par acclamation.

Mise en place du bureau.

M. Pierre-Yves Blanc, président: Je remercie Charles-André de son discours, que j'ai apprécié, ainsi que ses références.

Monsieur le président du Conseil communal, Mesdames, Messieurs, chers amis, chère famille, c'est avec un véritable plaisir que j'ouvre cette nouvelle législature, en vous saluant tous bien chaleureusement.

Mon message s'adresse principalement aux fraîchement nouveaux élus, aux précédents élus et réélus, ainsi qu'aux anciens élus devenus nouveaux élus, pour vous transmettre l'admiration que je porte à votre engagement. Cela vous honore. Vous donnez de votre temps de votre énergie, de votre intelligence, ainsi que de votre cœur, au service de notre cité, de ses citoyens, mais aussi au service de la démocratie, en ayant accepté de vous présenter à cette élection.

"La vraie aventure de vie, le défi clair et haut, n'est pas de fuir l'engagement mais de l'oser" a dit Christiane Singer. Nous voilà tous embarqués pour un voyage, qui peut durer 4 ans, où bien des défis nous attendent dont, et pas des moindres, celui de soutenir le RER. Le refus ou l'acceptation de ce projet orientera durablement le développement de notre ville, de notre région, ainsi que les rapports entre Littoral et Montagnes. L'engagement de tous est indispensable à la réussite de cet ambitieux projet.

La remise en question des résultats de cette élection, qui a repoussé le début de cette législature au premier jour de l'été, fait que nous nous trouvons au beau milieu du cinquième sommet de la terre, "Rio + 20". Cette date du 21 juin peut être vue comme un signe pour un Vert.

Ces grandes réunions où experts scientifiques, politiciens, lobbyistes se retrouvent pour faire des constats de situation, mesurer le chemin parcouru depuis le dernier sommet, amener des propositions de changements, chercher à engager des gouvernements, des multinationales à modifier leur façon de faire, semblent avoir peu d'impact. Nous sommes en droit de nous demander ce qui a changé en 20 ans, depuis le sommet de Rio. Honnêtement, peu de choses malheureusement, si ce n'est que nous sommes de plus en plus nombreux à prendre conscience des changements présents et à venir.

N'ayez crainte, je ne souhaite pas vous faire un discours moralisateur sur l'exploitation des ressources naturelles ou catastrophiste en vous parlant du nucléaire, ni culpabilisant avec l'usage de nos voitures. Nous n'en avons pas besoin, nous savons déjà tout cela et ce ne sont pas les informations qui manquent mais plutôt notre volonté, notre capacité à modifier nos habitudes, aussi petites soient-elles, à changer nos façons de faire, à accepter des contraintes utiles, à ne pas nous laisser prendre par le mirage de la société de consommation, nous poussant à devancer les obsolescences programmées de nos multiples accessoires, plus indispensables les uns que les autres.

Je souhaite plutôt porter un regard amusé sur nous-mêmes, les autres, notre milieu naturel, mes idéaux, mes illusions. Si chacun est d'accord d'être soucieux de l'environnement, de préserver l'avenir des enfants, d'éradiquer la faim dans le monde, de permettre la survie des abeilles, il est plus difficile d'obtenir de réels engagements. Il est même mal vu d'être traité d'Ecolo. Cela a un côté extrémiste, intolérant, étroit d'esprit, gâche-plaisir, gâche-loisir, coincé, libéricide, anti-progrès, anti-bagnole, anti-consommation, vraisemblablement antivivisectionniste, végétarien et même sectaire. Méfions-nous d'une écologie, nouvelle religion païenne, où l'un des dieux serait Gaïa, avec des chapelles, des Conciles, des grands prêtres, des dogmes. Gardons un esprit poétique, même surréaliste.

Souvenez-vous, il y a 25 ans, les médias nous parlaient de la mort des forêts. Un slogan disait même qu'il fallait pendre les écolos tant qu'il restait des arbres. J'avais trouvé cette phrase assez merveilleuse.

Actuellement, en Suisse, on sait que la forêt s'étend de plus en plus, mais on sait aussi que nos climats se transforment. Avec la disparition de la couche d'ozone, on nous annonçait devoir mettre des lunettes de protection aux vaches. Ces deux annonces ont eu comme résultat d'apporter des peurs inutiles et infondées. Sortons de ces billevesées et coquecigrues pour prendre de la hauteur.

Admirons cette Terre, bleue comme une orange, comme l'avait osé Paul Eluard.

La Terre et l'orange ont toutes les deux cette plénitude sphérique, cette forme opulente de bonheur. Cette Terre, que nous devrions appeler Mer, car recouverte à trois-quarts d'eau, avec un bleu qui rayonne, tout comme l'azur du ciel. La terre devenant céleste.

Il est usuellement admis qu'une forte prise de conscience s'est faite de la fragilité de notre milieu naturel quand l'homme s'est retrouvé en apesanteur dans l'espace, milieu hostile, froid, noir, et qu'il regardait la terre, belle, lumineuse, menue, fragile, seul satellite du soleil porteur de vie.

Mais, ne nous y trompons pas: la terre ne nous a rien demandé. La nature n'attend pas de nous d'être préservée, ni d'être sauvée. Elle en a connu d'autres, allant de cataclysmes terribles en bouleversements profonds des conditions d'existence

Plusieurs fois, la quasi-totalité du vivant a été détruite et le restant est reparti de plus belle, prenant bien souvent de nouvelles formes. L'idée de Nature est une représentation de la pensée humaine, une représentation fantasmée, anthropomorphiste, issue du romantisme où la nature serait représentée comme une chose sensible, et en souffrance en raison de nos actions irréfléchies, intéressées, charardeuses. La pensée écologiste, mais ne le dites à personne, est selon moi, purement égoïste ; elle veut juste nous permettre de pouvoir continuer notre aventure humaine, dans de pas trop mauvaises conditions, sur ce formidable vaisseau qu'est notre planète.

Maintenant que vous savez que nous partageons le même gène égoïste, nous devrions pouvoir mener des projets ensemble durant ces quatre années.

Votre président pour cette année.

Merci de votre attention.

Nomination des commissions**Commissions prescrites par une loi cantonale**Conseil d'établissement scolaire (9 membres)

Nom, prénom	Adresse	
De Reynier-Porta, Marie-France	Rue Fritz Courvoisier 29	PS
Vallat Catherine	Rue du Doubs 147	PS
Musy Daniel	Ruelle des Jardinets 5	PS
Curty René	rue de l'Industrie 24	PLR
Payot Daniel	Chemin Perdu 9	PLR
Jeandroz Françoise	Les Allées 32	POP
Ziegler Daniel	Progrès 125	POP
Herrmann Anne	Cerisier 7	Verts
Hess Ursula	Montagnons 64	UDC

Commission de salubrité et de police du feu (1 représentant par parti)

Nom, prénom	Adresse	
Obrist Matthieu	Chemin des Cheminots 7	PS
Paccolat Jérôme	Rue Neuve 2	PLR
Quintana Alessandro	Charles-Naine 3	POP
Erard Sven	Paix 74	Verts
Schafroth Marc	Crêtets 141	UDC
Wenger Fabien	Reprises 16	NPL

Commission des naturalisations et agrégations (5 membres)

<u>Nom, prénom</u>	Adresse	
Hämmerli Raphaël	Cernil-Antoine 11	PS
Jemmely Josiane	Rue du Tertre 7	PS
Santschy Eric	les Foyards 51	PLR
Romy Philippe	Crêtets 106	POP
Tüller Julie	Parc 9 ter	Verts

Commissions de gestion*Commission de la bibliothèque (13 membres)*

Nom, prénom	Adresse	
Lachat Stéphanie	Rue du 1er-Août 39	PS
Méreaux Sylviane	Avenue Léopold-Robert 11	PS
Gautschi Mathias	Rue du Nord 73	PS
Debély Martial	Rue Numa-Droz 94	PS
Kassam-Sundrani Dilshad		PS
Vaucher-Moser Céline	rue du Nord 77	PLR
Strub Yves	rue du Pont 16	PLR
Chalut Claire	Parc 101	POP
Stawarz Christophe	Buissons 9	POP
Herrmann Laure-Anne	Numa-Droz 128	Verts
Caglar Nurhan	Numa-Droz 197	Verts
Favre Andy	Plaisance 22	UDC
Hess Michel	Montagnons 64	UDC

Commission de l'action sociale (11 membres)

Nom, prénom	Adresse	
Gagnebin Monique	Rue de Gibraltar 12	PS
Jemmely Josiane	Rue du Tertre 7	PS
Imeri Shaip	Boulevard de la Liberté 7	PS
Stempfelet Astrid	Passage Léopold-Robert 6	PS
Camarda Valérie	Foyards 70	PLR
Strub Yves	rue du Pont 16	PLR
Schneeberger Marina	Nord 183	POP
Schouwey Christophe	Paix 74	POP
Ratzé Olivier	République 7	Verts
Monard Marc-André	Bois 4	Verts
Chantraine Hughes	Paix 45	UDC

Commission des infrastructures et énergies (11 membres)

Nom, prénom	Adresse	
Perroset Maurice	Rue Moïse Perret-Gentil 37c	PS
Clerc Celia	Combe Grieurin 3	PS
Othenin-Girard Michael	Avenue Léopold-Robert 54	PS
Can Oguzhan	Rue du Bois-Noir 47	PS
Ummel Christophe	le Valanvron 42	PLR
Vaucher Frédéric	rue du Nord 77	PLR
Maule Gianfranco	Crêtets 2	POP
Favre Charles-André	Nord 13	POP
Bonnet François	Eplatures jaunes 99	Verts
Petremand Marie-Claire	Crêt-du-Loche 5	Verts
Favre Andy	Plaisance 22	UDC

Commission des sports (11 membres)

Nom, prénom	Adresse	
Bühler Pascal	Rue du Temple-Allemand 35	PS
Grüiring Yves	Chemin des Mélèzes 7	PS
Méreaux Denis	Avenue Léopold-Robert 11	PS
Jobin Patrick	Rue de la Paix 45	PS
Moser Claude-André	rue de la Paix 39	PLR
Barbosa Paulo	rue de la Serre 10	PLR
Maule Gianfranco	Crêtets 2	POP
Blum Sarah	Doubs 137	POP
Chaboudez André	Nord 3	Verts
Schär Martial	Fleurs 14	Verts
Schafroth Marc	Crêtets 141	UDC

Commission de sécurité publique (11 membres)

Nom, prénom	Adresse	
Vuilleumier Serge	Rue de la Croix-Fédérale 28	PS
Châtelain Patrice	Rue de l'Hôtel-de-Ville 7B	PS
Hauri Daniel	Rue de l'Helvétie 31	PS
Jobin Patrick	Rue de la Paix 45	PS
Mojon Sébastien	Le Chemin Perdu 15	PLR
Dafflon Henri	Les Reprises 14, 2300 La Cibourg	PLR
Bärtschi Francis	Jardinets 5	POP
Vurucu Inan	Locle 32	POP
Thiébaud Pierre-Alain	Bois-Gentil 21	Verts
Herrmann Laure-Anne	Numa-Droz 128	Verts
Schafroth Marc	Crêtets 141	UDC

Commissions internes du Conseil général et commissions temporaires (composées uniquement de membres du Conseil général)Commission financière (15 membres)

Nom, prénom	Adresse	
Borel Pierre-Alain	Forges 11	PS
Bühler Pascal	Rue du Temple-Allemand 35	PS
Clerc Celia	Combe Grieurin 3	PS
Duding Laurent	Rue des 22-Cantons 27	PS
Huguenin-Elie Théo	Chemin Perdu 19	PS
Ummel Christophe	le Valanvron 42	PLR
Camarda Valérie	Foyards 70	PLR
Morel Sylvia	Ch. de la Marelle 24	PLR
Gazareth Pascale	Temple-Allemand 1	POP
Blum Sarah	Doubs 137	POP
Ziegler Daniel	Progrès 125	POP
Blanc Pierre-Yves	Nord 161	Verts
Kitsos Philippe	Paix 41	Verts
Chantraine Hughes	Paix 45	UDC
Schafroth Marc	Crêtets 141	UDC

Commission temporaire de planification territoriale (11 membres)

Nom, prénom	Adresse	
Clerc Celia	Combe Grieurin 3	PS
Gagnebin Monique	Rue de Gibraltar 12	PS
Rappan Yannick	Rue du Nord 43	PS
Duding Laurent	Rue des 22-Cantons 27	PS
Curty René	rue de l'Industrie 24	PLR
Morel Yves	Ch. de la Marelle 24	PLR
Belo Maria	Hôtel-de-Ville 38	POP
Favre Charles-André	Nord 13	POP
Kitsos Philippe	Paix 41	Verts
Chollet Clarence	Sagnes 3	Verts
Stuedler Adrien	Sur la Cluse 29	UDC

Commission "Initiative logo" (9 membres)

Nom, prénom	Adresse	
Musy Daniel	Ruelle des Jardinets 5	PS
Babey Katia	Rue du Pont 8	PS
Duding Laurent	XXII Cantons 27	PS
Camarda Valérie	Foyards 70	PLR
Morel Sylvia	Ch. de la Marelle 24	PLR
Belo Maria	Hôtel-de-Ville 38	POP
Favre Charles-André	Nord 13	POP
Monard Anne	Bois 4	Verts
Robert-Nicoud Florian	Collège 15	UDC

Commissions intercommunales*Commission intercommunale La Chaux-de-Fonds – Le Locle (6 membres)*

Nom, prénom	Adresse	
Musy Daniel	Ruelle des Jardinets 5	PS
Locatelli Silvia	Rue des Crêtets 141	PS
Ummel Christophe	le Valanvron 42	PLR
Vurucu Inan	Locle 32	POP
Monard Anne	Bois 4	Verts
Robert-Nicoud Florian	Collège 15	UDC

Commission intercommunale d'aménagement du territoire (6 membres)

Nom, prénom	Adresse	
Othenin-Girard Michael	Avenue Léopold-Robert 54	PS
Rappan Yannick	Rue du Nord 43	PS
Ummel Christophe	le Valanvron 42	PLR
Favre Charles-André	Nord 13	POP
Kitsos Philippe	Paix 41	Verts
Chantraine Hughes	Paix 45	UDC

Fondation Winterthour – La Chaux-de-Fonds (3 membres)

Nom, prénom	Adresse	
Rappan Yannick	Rue du Nord 43	PS
Strub Yves	rue du Pont 16	PLR
Fehlmann Raphaël		POP

M. Pierre-Yves Blanc, président: A la sortie, vous trouverez une feuille à compléter par vos coordonnées pour la Chancellerie.

D'autre part, la présidence du Conseil général a reçu un courrier concernant un litige entre un forain et notre Ville. Ce courrier est à votre disposition et vous pouvez le consulter.

Enfin, je vous confirme que la prochaine séance aura lieu le 2 juillet et que la convocation arrivera dans vos boîtes aux lettres samedi matin.

Mme Monique Erard, Verts: Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, le groupe des Verts est heureux de vous convier toutes et tous au restaurant le Chauvois près de la piscine des Arêtes.

Pour votre information, le bus part de la gare à 20h20 ou 20h40.

Je vous remercie.

Applaudissements.

Séance levée à 20h20

Le président :
Pierre-Yves Blanc

La secrétaire :
Celia Clerc

La secrétaire-rédactrice :
Sylvia Ruchat